



Animateur « École d'Arbitrage »

Présentation

Ce module aborde les clefs nécessaires pour toute personne licenciée, qui participe à la vie associative de sa structure en tant qu'Animateur d'École d'Arbitrage. Elle est garante des valeurs du handball au sein du club en préparant et organisant son action dans le cadre du projet associatif du club. Elle met en œuvre et anime des séquences adaptées aux différents publics en collaboration avec les entraîneurs. Elle motive et fidélise les principaux acteurs.

Objectifs pédagogiques

Etre capable de :

- Adapter les contenus aux différents publics en utilisant les outils fédéraux et en mobilisant ses connaissances
- Promouvoir l'arbitrage au sein du club
- Développer des discours positifs en faisant émerger des points forts
- Adapter les discours en fonction du niveau des arbitres
- Utiliser les erreurs comme éléments de formation
- Développer et favoriser l'activité de l'Arbitre /Joueur et Joueur /Arbitre
- Proposer des séquences attractives et motivantes
- Sensibiliser les différents publics à des valeurs de Fairplay, de respect, de tolérance et de solidarité
- Développer une image positive de l'arbitre

Contenus

- Les valeurs du handball
- La place de l'école d'arbitrage dans le club et l'architecture fédérale
- L'utilisation des outils fédéraux : référentiel JA, Arbitr'hand, Approches du handball, Livret d'arbitrage...etc
- Les droits et devoirs de l'Animateur d'École d'arbitrage
- Les publics, les niveaux de jeu et les tranches d'âge
- Les différentes techniques d'Animation
- Les incontournables de l'arbitrage : protection du jeu et du joueur
- La communication verbale et non verbale envers les différents acteurs de la rencontre
- Les différents types et outils d'évaluation
- Les principes fondamentaux du jeu et la dialectique attaque /défense
- La connaissance précise de la FDME et des missions et responsabilités des officiels

Temps de formation et Modalités

50 heures de formation :

- 21 h en centre de formation (3 jours répartis dans la période choisie)
- 9 h de formation à distance en classes virtuelles
- 20 h de formation à distance en autonomie

Cette formation est composée de 3 modules dont les Modules 1 et 10 du Titre 4 Educateur de Handball. En fonction du positionnement du/de la stagiaire, sa formation pourra être « allégée » ou « renforcée ».

Conditions d'entrée :

- Être licencié.ee FFHB et âgé.ee de +16ans
- Participer à la vie associative de sa structure

Coût :

- Bénévoles et volontaires en services civiques : 200€
- Salariés.ées : 600€ (prise en charge AFDAS possible)
- Pôle Emploi : 400€ (si demande validée)
- Frais annexes possibles à la charge du stagiaire (hébergement, déplacement, restauration)
- + 50€ de frais d'inscription



Animateur « École d'Arbitrage »



Renseignements :

Coordonnateur:

Christophe BADAROUX

6300000.cbadaroux@ffhandball.net

Secteurs, Journées, Dates

- ➔ Secteur 1 – Alpes Maritimes + Var Est
- ➔ Secteur 2 – Var Centre + Var Ouest + Bassin Aix
- ➔ Secteur 3 – Bouches du Rhône Bassins Marseille + BDR Ouest
- ➔ Secteur 4 – BDR Nord + Vaucluse- Hautes Alpes et Alpes de Haute Provence

Période de formation : d'octobre 2020 à Mai 2021

Dates communes à tous les secteurs

Journée 1 en présentiel et positionnement : Dimanche 11 octobre 2020

Classe Virtuelle 1 : Dimanche 15 novembre 2020 – 3h (10h / 13h)

Classe virtuelle 2 : Dimanche 13 Décembre 2020- 3h (10h/13h)

Secteur 1 : Journée 2 en présentiel : Dimanche 3 janvier 2021 Journée 3 en présentiel : Dimanche 20 février 2021 Classe virtuelle 3 : Samedi 6 mars 2021 (9h à 12h)	Secteur 2 : Journée 2 en présentiel : Dimanche 7 février 2021 Journée 3 en présentiel : Dimanche 21 février 2021 Classe virtuelle 3 : Samedi 20 mars 2021 (9h à 12h)
Secteur 3 : Journée 2 en présentiel : 24 janvier 2021 (à confirmer) Journée 3 en présentiel : Samedi 27 février 2021 Classe virtuelle 3 : Samedi 3 avril 2021 (9h à 12h)	Secteur 4 : Journée 2 en présentiel : Dimanche 7 février 2021 Journée 3 en présentiel : Dimanche 28 février 2021 Classe virtuelle 3 : Samedi 24 avril 2021 (9h à 12h)

Inscription période 1 :

Date limite au 27
septembre 2020

Période de formation : De janvier à Mai 2021

Dates communes à tous les secteurs

Journée 1 : en présentiel et positionnement : dimanche 17 janvier 2021

Classe Virtuelle 1 : 14 février - 10h / 13h

Classe virtuelle 2 : Dimanche 14 mars 2021- 10h/13h

Secteur 1 Journée 2 en présentiel : Dimanche 3 janvier 2021 Journée 3 en présentiel : Dimanche 20 février 2021 Classe virtuelle 3 : Samedi 10 avril 2021 (9h à 12h)	Secteur 2 Journée 2 : en présentiel : Dimanche 7 février 2021 Journée 3 : Dimanche 21 février 2021 Classe virtuelle 3 : Samedi 24 avril 2021 (9h à 12h)
Secteur 3 Journée 2 : en présentiel : Dimanche 24 janvier 2021 Journée 3 : Samedi 27 février 2021 Classe virtuelle 3 : Samedi 8 mai 2021 (9h à 12h)	Secteur 4 Journée 2 : en présentiel : Dimanche 7 février 2021 Journée 3 : Dimanche 28 février 2021 Classe virtuelle 3 : Samedi 22 mai 2021 (9h à 12h)

Inscription période 2 :

Date limite au 11
décembre 2020

Inscription à la formation* OUVERTE A PARTIR DU 1^{ER} SEPTEMBRE

Cliquez
ici



* Prendre connaissance des Conditions générales de vente et du Règlement intérieur